

vers un changement de statut début 2019

3-4 minutes

Le ministère de l'Éducation nationale va "transformer le statut de directeur d'école" au début de l'année 2019, précise une communication sur le site du gouvernement, publiée le 15 novembre 2018. Jean-Michel Blanquer a annoncé que des discussions étaient en cours avec les collectivités locales sur cette mesure, qui devra "favoriser les liens entre enseignements du premier et du second degrés". Pour le Snuipp-FSU, créer un statut de directeur "ne ferait que renforcer la position administrative des directrices et directeurs et instaurerait des relations managériales au sein des équipes".

Le changement de statut de directeur d'école, prévu pour début 2019, devra permettre de "rapprocher la fonction de celle de chef d'établissement du second degré" et "favoriser les liens entre enseignements du premier et du second degrés", précise le gouvernement [sur son site](#).

Interrogé à ce sujet le 12 novembre sur le plateau de Public Sénat-LCP-Assemblée nationale, Jean-Michel Blanquer a annoncé que des discussions étaient en cours avec les collectivités locales.

"Professionaliser" la fonction (rapport parlementaire)

En août 2018, un rapport des députées Valérie Bazin-Malgras et Cécile Rilhac préconisait de créer un statut de directeur pour "professionaliser" la fonction, appelait à soulager la charge de travail des directeurs et à encourager le regroupement d'écoles ([lire sur AEF info](#)).

Pour le Snuipp-FSU, qui réagit à cette annonce par communiqué le 16 novembre, "un tel statut ne ferait que renforcer la position administrative des directrices et directeurs, les éloignerait des adjointes et adjoints et instaurerait des relations managériales au sein des équipes".

En outre, cette mesure ne répondrait pas, pour le syndicat du premier degré, à l'enjeu de "l'alourdissement" des tâches administratives à la charge des directeurs et directrices d'école.

Rétablir une aide administrative (Snuipp)

"Les directrices et directeurs ont avant tout besoin de temps, de personnels supplémentaires pour aider au fonctionnement de l'école et d'une formation autour de la dynamique collective ainsi que l'élaboration et l'impulsion de projets communs", plaide le Snuipp, qui demande de "prendre le temps de la discussion telle que prévue dans l'agenda social".

"Avec la baisse des contrats aidés, quasiment toutes les aides administratives à la direction d'école ont été supprimées. Il faut installer dans chaque établissement une aide au fonctionnement de

l'école", demande Régis Metzger, co-secrétaire général du Snuipp-FSU, dans une interview à AEF ([lire sur AEF info](#)).

D'après une enquête de la Casden, la majorité des directeurs (plus de 80 % des personnes interrogées) souhaitent une évolution de la structure administrative de l'école ([lire sur AEF info](#)).